

# COMPOSITION POUR L'IMAGE

Applicable à la rentrée 2018-2019. CP du 15/11/2016 complété CP du 11/05/17, du 15/05/18, du 15/11/18.

## ORGANISATION DES ÉTUDES

Le cursus de composition pour l'image est organisé en trois cycles :

- un 1<sup>er</sup> cycle de trois ans conduisant à l'attribution du DNSPM, Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (Bachelor) avec un parcours complémentaire possible :
  - un conduisant à l'attribution de la licence par l'université Lyon 2
- un 2<sup>ème</sup> cycle de deux ans conduisant à l'obtention d'un diplôme conférant le grade de Master
- un 3<sup>ème</sup> cycle se déclinant sous deux formes différentes :
  - un doctorat Recherche et pratique (3 ans) en partenariat avec l'école doctorale 3LA.
  - un 3<sup>ème</sup> cycle "Artist diploma" (1-2 ans) contractualisé sur projets artistiques au CNSMD.

Examens:

- Les œuvres présentées lors des examens doivent impérativement avoir été composées durant le cursus et être à chaque fois différentes: en DNSPM pour l'évaluation intermédiaire et l'examen de fin de 1<sup>er</sup> cycle, en master pour le récital de fin de mater.
- Lors des examens, les étudiants doivent être autonomes dans la maîtrise des moyens techniques qu'ils utilisent.

## **PREMIER CYCLE**

Il est constitué d'un parcours de formation conduisant à l'obtention du **Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM)**.

Les parcours d'études, à temps plein, sont de six semestres pour l'obtention du DNSPM. Toutefois, l'organisation globale du cursus tient compte du profil de l'étudiant, de ses compétences et connaissances acquises ou à acquérir, de son projet d'études, de ses objectifs et centres d'intérêts. Une procédure de validation des acquis antérieurs (VAA) est mise en place par l'établissement, suite à laquelle le cursus est défini et suivi en étroite collaboration par l'équipe pédagogique et l'étudiant.

Les parcours de formation sont organisés en unités d'enseignement, articulées entre elles en fonction des compétences visées, donnant lieu à l'obtention de points de crédits (ECTS : European Credit Transfert System, système européen de transfert de crédits).

### **1 - Parcours conduisant à l'obtention du Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM).**

#### **Scolarité**

#### **Conditions d'admission**

L'admission dans le 1er cycle se fait par voie de concours.

Les candidats doivent présenter une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

#### **Conditions de délivrance du DNSPM**

Le 1er cycle est sanctionné par le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) délivré aux étudiants qui, dans les conditions fixées par le règlement des études, ont obtenu 180 crédits. Le DNSPM est un diplôme enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau II.

### **2 – Complément d'enseignement conduisant à l'obtention de la licence en articulation avec le parcours DNSPM**

#### **Conditions d'admission**

Les candidats à la licence "Arts, lettre, langues mention musique" doivent avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement de leurs deux premières années de DSNPM.

#### **Scolarité**

Le complément d'enseignement se compose de deux disciplines à suivre à l'université en DNSMP3 (une par semestre), à choisir dans une liste mise à jour chaque année. Il est conseillé de suivre les cours magistraux de Licence 2 en auditeur libre au cours de la 2ème année de DSNPM.

## **DEUXIÈME CYCLE**

Diplôme conférant le grade de master

### **Conditions d'admission**

Les étudiants titulaires du DNSPM délivré par le CNSMD de Lyon sont admis directement en deuxième cycle, sous réserve d'avoir validé un projet de master auprès de l'équipe pédagogique et d'avoir obtenu un minimum de 12/20 aux notes de contrôle continu (aux semestres 4 et 5) de la discipline principale (cf article 2 du règlement des études). A défaut, ils sont autorisés à se présenter au concours.

L'entrée dans le 2<sup>ème</sup> cycle se fait par voie de concours. Les épreuves ne sont pas publiques. Il est d'abord procédé à une première sélection des candidats sur dossier. Les candidats retenus après cette sélection doivent ensuite se présenter à une épreuve d'admission devant jury, dont les modalités sont définies chaque année par le directeur.

Cette épreuve est suivie par un entretien du candidat avec le jury, portant sur son projet de recherche pour le 2<sup>e</sup> cycle.

### **Scolarité**

La durée des études, à temps plein, est de deux ans.

Le cursus comprend l'étude de disciplines regroupées dans les unités d'enseignement. Celles-ci suivent une organisation par semestres et donnent lieu à l'obtention de points de crédits dont le nombre et les modalités sont définis pour chaque discipline (voir grille en annexe).

### **Sanction des études**

Le 2<sup>e</sup> cycle est sanctionné par le Diplôme de second cycle conférant le grade de Master, délivré aux étudiants qui, dans les conditions fixées aux articles du règlement des études. Ce diplôme est enregistré de droit au répertoire national de la certification professionnelle au niveau I (nomenclature de 1969) et 7 (nomenclature Europe). Il correspond à l'acquisition de 120 ECTS.

**PREMIER CYCLE**  
**Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM)**

**Composition pour l'image – DNSPM 1**

<b>SEMESTRE 1</b>		<b>ECTS</b>
<b>UE 1</b>	musique à l'image	11
	analyse de l'image	4
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
<b>UE 2</b>	m.a.o.	3
	orchestration	3
	techniques de composition	2
<b>UE 3</b>	piano complémentaire	2
	chant choral	1,5
	ateliers d'improvisation	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

<b>SEMESTRE 2</b>		<b>ECTS</b>
<b>UE 1</b>	musique à l'image	11
	analyse de l'image	4
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
<b>UE 2</b>	m.a.o.	3
	orchestration	3
	techniques de composition	2
<b>UE 3</b>	piano complémentaire	2
	chant choral	1,5
	ateliers d'improvisation	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

## Composition pour l'image – DNSPM 2

<b>SEMESTRE 3</b>		<b>ECTS</b>
<b>UE 1</b>	musique à l'image	11
	analyse de l'image	4
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
<b>UE 2</b>	m.a.o.	3
	orchestration	3
	techniques de composition	2
<b>UE 3</b>	piano complémentaire	2
	langue vivante I	1,5
	aspects pratiques du métier	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

<b>SEMESTRE 4</b>		<b>ECTS</b>
<b>UE 1</b>	musique à l'image	11
	analyse de l'image	4
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
<b>UE 2</b>	m.a.o.	3
	orchestration	3
	techniques de composition	2
<b>UE 3</b>	piano complémentaire	2
	langue vivante I	1,5
	aspects pratiques du métier	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

## Composition pour l'image – DNSPM 3

<b>SEMESTRE 5</b>		<b>ECTS</b>
<b>UE 1</b>	musique à l'image	11
	analyse de l'image	4
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
<b>UE 2</b>	m.a.o.	3
	orchestration	3
	techniques de composition	2
<b>UE 3</b>	piano complémentaire	2
	langue vivante I	1,5
	aspects pratiques du métier	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

<b>SEMESTRE 6</b>		<b>ECTS</b>
<b>UE 1</b>	musique à l'image	7
	analyse de l'image	2
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
	examen de fin de premier cycle	6
<b>UE 2</b>	m.a.o.	3
	orchestration	3
	techniques de composition	2
<b>UE 3</b>	piano complémentaire	2
	langue vivante I	1,5
	aspects pratiques du métier	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

**DEUXIÈME CYCLE**  
**Diplôme conférant le grade de master**

**Composition pour l'image – Master 1 (M1)**

<b>SEMESTRE 1</b>		<b>ECTS</b>
<b>UE 1</b>	musique à l'image	13,5
	stage	6
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
<b>UE 2</b>	mémoire de recherche	5
<b>UE 3</b>	méthodologie appliquée à un objet de recherche	0,5
	langue vivante II	1,5
	aspects pratiques du métier	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

<b>SEMESTRE 2</b>		<b>ECTS</b>
<b>UE 1</b>	musique à l'image	13,5
	stage	6
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
<b>UE 2</b>	mémoire de recherche	5
<b>UE 3</b>	méthodologie appliquée à un objet de recherche	0,5
	langue vivante II	1,5
	aspects pratiques du métier	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

## Composition pour l'image – Master 2 (M2)

SEMESTRE 3		ECTS
<b>UE 1</b>	musique à l'image	20
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
<b>UE 2</b>	mémoire de recherche	5
<b>UE 3</b>	langue vivante II	1,5
	aspects pratiques du métier	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

SEMESTRE 4		ECTS
<b>UE 1</b>	musique à l'image	10
	ateliers, séminaires, masterclasses	1
	examen de fin de deuxième cycle	10
<b>UE 2</b>	mémoire de recherche	5
<b>UE 3</b>	langue vivante II	1,5
	aspects pratiques du métier	0,5
<b>UE 4</b>	discipline optionnelle	2
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>

ECTS : European Crédit Transfer System /  
système européen de transfert de crédits

### **CNSMD**

Conservatoire national supérieur  
musique et danse de Lyon  
3 quai Chauveau, C.P. 120,  
F-69266 Lyon cedex 09  
téléphone : 33 (0)4 72 19 26 26  
[cnsmd-lyon.fr](http://cnsmd-lyon.fr)